

Les itinéraires cyclables

Mise à jour le 11 septembre
2020

Le vélo à Saint-Brieuc Armor Agglomération, c'est :

- 115km d'aménagements cyclables
- 119km de zones apaisées (zones piétonnes / zones 30)
- 11 stations vélo : Plédran centre, Yffiniac (salle des fêtes et gare SNCF), Langueux Poste, Pordic Ville Auray, Pordic Centre, 2 stations à Saint-Brieuc gare SNCF mais aussi à Saint-Brieuc Les Villages, Campus Mazier et l'IUT.
- Une maison du vélo
- 2 stations de location de Vélo à Assistance Electrique au Léguer et sur le parvis de l'Office du tourisme



Aménagements cyclables - Saint-Brieuc et première couronne

Légende

Zones apaisées

- Aire piétonne
- Zone de rencontre

Voies cyclables

- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Double sens cyclable
- Voie verte



Zoom sur le schéma directeur cyclable

Constitué pour 10 ans, le schéma directeur cyclable donne un cadre de référence aux programmations d'aménagements cyclables portés par les communes. L'objectif est de proposer un réseau cyclable cohérent sur le périmètre de l'agglomération, mais aussi de développer des services pour favoriser la pratique du vélo.

Pour plus d'informations consultez

[la rubrique du schéma directeur cyclable](#)

